



Communiqué de presse

A Tours, lundi 18 mai 2026

Le 15 avril 2026, la direction du CHRU de Tours nous a informés par mail de sa décision de supprimer trois postes d'aumôniers catholiques de l'hôpital, et à terme le 4^e, postes salariés dont l'existence est prévue par la loi.

Cette décision, motivée par des raisons budgétaires que nous pouvons en partie comprendre, a été prise sans concertation et au détriment des patients dont l'accompagnement, 24h sur 24h, 7 jours sur 7, par ces aumôniers, ne sera plus possible, en particulier lors des appels pour urgences vitales.

Ces aumôniers, titulaires d'un diplôme universitaire, interviennent auprès de tous les malades, sans aucune distinction de confession.

Visages familiers dans les couloirs de l'hôpital, ils assurent 8 000 visites par an au sein du CHRU.

Ils sont souvent les seuls interlocuteurs capables d'offrir une présence hors du temps médical, notamment dans les services de néonatalité ou de fin de vie.

C'est pourquoi le service diocésain de la Pastorale de la santé a souhaité, à plusieurs reprises, en discuter avec la direction. Celle-ci n'a, jusqu'à présent, pas donné suite.

Or à une époque où l'on se soucie du vivre ensemble et où beaucoup de liens sociaux sont mis à mal, une telle décision ne peut qu'interroger.

Le service diocésain de la Pastorale de la santé

ADRESSE direction CHRU

Mme Floriane RIVIERE
Directrice générale
CHRU de Tours
37044 TOURS CEDEX 9
